



- BRIANÇON -

Théâtre Le Cadran

18 avril 2008 – 19 H

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU

Le Conseil Communautaire, convoqué le 10 avril 2008, s'est réuni le 18 avril 2008 et a procédé à l'élection de son Président, conformément à l'ordre du jour indiqué lors de la convocation.

M. Henry RAOUX, président doyen d'âge, après avoir rappelé fait l'appel et constaté le quorum, a rappelé les dispositions du code général des collectivités territoriales concernant l'élection du président et, notamment les articles L 5211-2, L 2122-4, L 2122-5 et L 2122-7, puis invité le Conseil à procéder à **l'élection du président au scrutin secret**.

.....

Trois tours de scrutin ont été prévus, l'élection intervenant à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

37 conseillers communautaires étaient présents.

Il a été procédé au premier tour de scrutin.

Le président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe.

Le secrétaire de séance, M. Marc FAURE-BRAC, désigné par le Conseil, a procédé à sa fermeture et remis une clé à chaque scrutateur.

Les scrutateurs, Mme Catherine VALDENAIRE et Mme Brigitte BOREL, ont été désignées par le Conseil. Le secrétaire de séance a transmis les clefs de l'urne à deux des scrutateurs.

M. Alain BAYROU
M. Alain FARDELLA

Se sont déclarés candidats, par l'intermédiaire respectivement de M. Xavier CRET et de M. Pierre LEROY.

Retranscription in extenso des interventions :

M. Pierre LEROY : "Un nombre important de conseillers communautaires se sont souvent réunis ces dernières semaines et ont souhaité, dans un souci de démocratie, d'ouverture et afin de faire évoluer les pratiques de la CCB qu'il y ait plusieurs candidatures à la présidence de la CCB. Ils ont mandaté Alain FARDELLA"

M. Alain FARDELLA : "Je vais être très bref, il me semble que cette CCB dans son fonctionnement et dans ses choix doit être le reflet de la démocratie intercommunale, elle doit s'appuyer sur la transparence, l'intégrité totale, le respect, la collégialité, la démocratie et l'information. Il s'agit d'associer toutes les Communes à la réalisation d'un projet commun de développement pour un territoire solidaire et indépendant, afin de mettre en place un fonctionnement démocratique, nous proposons la nomination de 11 vice-présidents afin que chacune des Communes adhérentes soit représentée, que chaque vice-président ait une délégation de signature et une vraie délégation, qu'il soit responsable d'un secteur d'activité.

Afin de développer la transparence je souhaite que les commissions préparent largement en amont les questions portées à l'ordre du jour du Conseil Communautaire.

Des comptes-rendus de ces commissions écrits doivent être diffusés.

Afin de favoriser l'information une copie de l'ordre du jour du Conseil doit être transmise pour affichage dans les mairies ainsi que les comptes rendus.

Je suggère qu'un rapport annuel d'activités soit rendu public.

Voilà les motifs de ma candidature.

M. Xavier CRET : "Je propose la candidature d'Alain BAYROU, avec beaucoup d'émotion, au cours du mandat précédent il a respecté la démocratie, Alain BAYROU a eu une action efficace au cours de son mandat avec beaucoup de dynamisme et il arrivera à fonctionner avec démocratie, à écouter et à déléguer à ses vice présidents dans le domaine qui leur sera attribuée."

M. Alain BAYROU : "Ma candidature correspond à une volonté de poursuite d'un travail important qui a été engagé pendant ses 7 dernières années : nous étions le 15^e budget du département en 2001 , nous sommes le 3^e aujourd'hui, là aussi c'est le fruit d'un travail qui a été accompli et d'un travail communautaire important ; Pas une décision n'a été prise sur le territoire d'une Commune sans qu'elle n'y ait été associée et qu'elle n'y était favorable, quelle qu'était la Commune. Aucune Commune autour de la table ne peut dire qu'un projet a été réalisé sur son territoire sans qu'elle n'ait donné son aval et son accord.

Nous devons continuer une politique dynamique et active d'investissements.

Lest taux de fiscalité sont les mêmes depuis 5 ans.

Avec Pierre BOUVIER nous avons pris des compétences, notamment à caractère social, sur la petite enfance, sur la prévention de la délinquance, nous avons à développer cette politique pendant les prochaines années, l'économie ne va pas sans le social, mais le social n'existe pas si l'économie ne fonctionne pas à plein régime."

Mme Corine MEYER : "Je ne vous connais pas, je ne vous ai pas rencontré, mais qu'est ce que vous entendez en terme d'attribution pour les vice-présidents

M. Alain BAYROU : " D'abord je ne suis pas élu. Simplement je le disais tout à l'heure pour autant qu'il y ait des personnes qui soient volontaires qui aient envie de travailler, les délégations de ne posent aucun problème de ce côté-là.

Si tout à l'heure j'étais élu je ne compte garder aucune responsabilité en direct et je compte déléguer en totalité et les signatures avec.

Ce sont les Maires des Communes qui décideront des secteurs qui les intéressent, et il appartiendra tout à l'heure de voir comment ça se passera."

Des bulletins de vote pré-imprimés au nom des candidats déclarés et des enveloppes ont été mis à la disposition des conseillers. Deux isolements ont été installés dans la salle du Conseil.

Le secrétaire de séance a appelé chaque conseiller. A l'appel de son nom, chaque conseiller a déposé dans l'urne son bulletin de vote. Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Le président a déclaré le premier tour de scrutin clos.

La liste d'émargement a été signée par le président, le secrétaire de séance et les scrutateurs.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote ont été les suivants :

- nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne :	37
- nombre de bulletins sans enveloppe trouvés dans l'urne :	0

Soit :

- bulletins blancs ou nuls (à déduire) :	0
- suffrages exprimés :	37
- majorité absolue :	19

Ont obtenu:	M. Alain BAYROU	20
	M. Alain FARDELLA	17

M. Alain BAYROU a obtenu la majorité absolue. Il a été proclamé président du Conseil Communautaire et immédiatement installé.

.....

Après une suspension de séance de 40 minutes, Monsieur le Président a proposé aux Membres du Conseil de porter à onze, le **nombre de Vice-présidents** de la Communauté de Communes du Briançonnais.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire a retenu cette proposition.

.....

Monsieur le Président a donc invité le Conseil à procéder à **l'élection des Vice-présidents, au scrutin secret** :

37 conseillers communautaires étaient présents.

Il a été procédé au premier tour de scrutin.

Le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

La liste d'émargement a été signée par le Président et le secrétaire de séance à la clôture du scrutin, préalablement au dépouillement du vote.

Les résultats du scrutin :

- nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne :	37
- nombre de bulletins sans enveloppe trouvés dans l'urne :	0

Soit :

- bulletins blancs ou nuls (à déduire) :	1
- suffrages exprimés :	36
- majorité absolue :	19

Ont été proclamés :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| • 1 ^{er} Vice-président | M. Guy HERMITTE, |
| • 2 ^{ème} Vice-président | M. Xavier CRET, |
| • 3 ^{ème} Vice-président | M. Henry RAOUX, |
| • 4 ^{ème} Vice-président | M. Thierry DUCURTIL, |
| • 5 ^{ème} Vice-président | M. Alain FARDELLA, |
| • 6 ^{ème} Vice-président | M. René SIESTRUNCK, |
| • 7 ^{ème} Vice-président | M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, |
| • 8 ^{ème} Vice-président | M. Pierre BOUVIER, |
| • 9 ^{ème} Vice-présidente | Mme Laurence FINE |
| • 10 ^{ème} Vice-président | M. Jean-Pierre SEVREZ, |
| • 11 ^{ème} Vice-président | M. Pierre LEROY |

.....

Monsieur le Président a clôt la séance à 20 H 40